

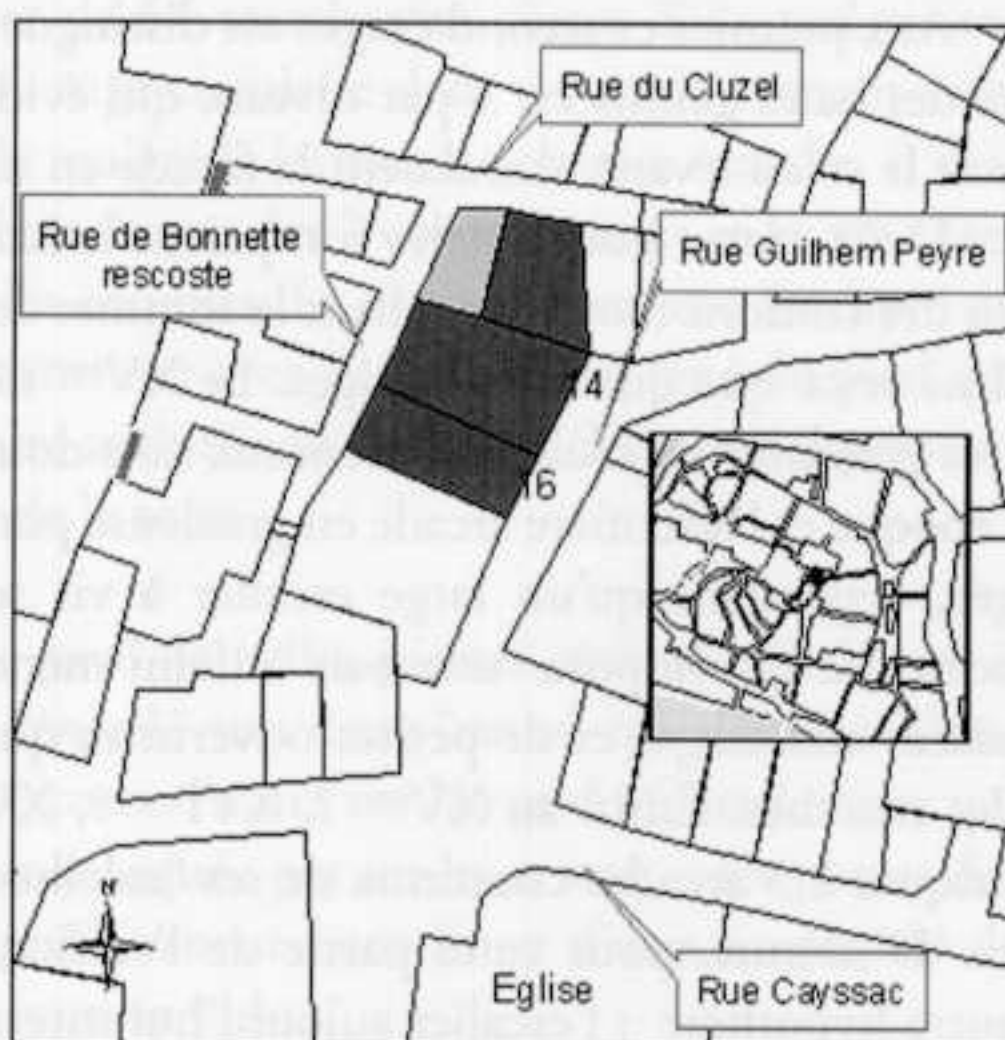
Les maisons des 14 et 16 rue Guilhem Peyre

Nous vous proposons ici deux études sur la même demeure :

- La première étude, de Colette Marion, interroge les pierres et leur architecture, les décors extérieurs et intérieurs en s'appuyant essentiellement sur l'histoire de notre ville élaborée par Jean Donat, le Guide Illustré de Saint-Antonin, et l'ouvrage sur le patrimoine publié sous la direction du Bernard Loncan ; cette étude reprend aussi la liste des propriétaires, dès la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours, et souligne le déclin social de cette maison, parallèle au déclin économique de Saint-Antonin avant que l'essor du tourisme ne redonne une autre vie à notre rivière, nos falaises, nos places, rues et ruelles.

- la seconde, de Jean-Louis Laborie, s'appuyant très précisément sur les archives notariées et fiscales de la ville, évoque à partir de XIV^{ème} siècle jusqu'au XIX^{ème} siècle, les propriétaires successifs dont cet examen met en valeur le dynamisme et l'aisance puis les déchirures religieuses qui accélèrent la perte de prestige de cette maison que l'avènement du tourisme, au XX^{ème} siècle, a remise en lumière.

Cette double étude, parce que les bases de réflexion en sont différentes, présente parfois de sérieuses divergences mais n'est-ce pas là que réside l'intérêt complexe et souvent contradictoire de toute recherche historique ?



I - ETUDE DE COLETTE MARION

Huit cents ans d'histoire de l'architecture s'inscrivent sur la façade Est de cette demeure hautaine et secrète, située entre le Consulat et l'Abbaye, berceau de la cité médiévale, une abbaye rivale du pouvoir vicomtal et du pouvoir consulaire octroyé par Charte à la ville dès le milieu du XII^{ème} siècle ; puis vicomtes et abbés perdent beaucoup de leur pouvoir jusqu'à disparaître, les Vicomtes dès la fin du XIII^{ème} siècle, l'Abbaye définitivement détruite au XVI^{ème} siècle lors des guerres de religion.

Cette maison se compose de deux corps de logis en équerre et l'on ne devine rien du second depuis la rue Guilhem Peyre, longtemps appelée ici rue du Consulat, puis, plus récemment, rue de l'Horloge ou rue du Monument (ce terme désignant pour la vieille génération l'Hôtel de Ville ou Maison Romane).

Façade du Levant : elle est construite en belle pierre du taille du pays, protégée au fil des siècles par un minuscule champignon noir qui fait croire aux passants qu'elle a été incendiée.

Elle offrait au rez-de-chaussée trois arcades dont l'une a disparu, remplacée par l'entrée en accolade, et l'autre a été malheureusement remaniée au XIX^{ème}.

Aux premier et second étages on distingue encore fort bien l'amorce des baies géminées, 3 par niveau, qui évidant les pleins et accueillant le soleil levant, scandaient la façade en une parfaite symétrie.

Deux autres horizontales rompaient la hauteur de l'ensemble, celles des cordons moulurés reliant le sommet des baies géminées et dont il ne reste que quelques vestiges. Le XV^{ème} siècle transforma les fenêtres géminées en croisées à meneaux sans doute pour suivre le goût de l'époque et la dernière arcade en gracieuse porte à accolade, très ouvragée, cependant qu'un large escalier à vis se dissimulait derrière la porte, ce qui imposa une baie à demi meneaux pour l'éclairage des pièces aux étages et de petites ouvertures qui punctuaient la montée des marches. Enfin au XV^{ème} ?, XVI^{ème} ?, XVII^{ème} ? une élévation de briques à 3 arcades couronna de ses "solelhons" le sommet de l'édifice. D'ailleurs, pour cette partie de l'édifice, on peut envisager une autre hypothèse : l'escalier aujourd'hui interrompu brutalement tout

en haut, aurait conduit à une tour, démolie comme les remparts de la ville et les autres tours sur ordre royal après le siège de 1622 et la soumission de la ville à Louis XIII.

C'est de ce premier quart du XVII^{ème} siècle que daterait alors la création des "solelhons" ou "balets" de briques (le 2^{ème} corps de logis ne comporte pas ce dernier niveau et est donc plus bas que le corps principal).

La porte d'entrée : c'est une porte relativement étroite à gable en accolade (très fréquente à Saint-Antonin) flanquée de pinacles, aux montants profondément sculptés et se terminant par des pieds sculptés dont le motif se retrouve au bas de l'escalier. Le blason qui orne cette entrée a été buché, c'est à dire martelé, au point que l'on ne peut rien distinguer du motif qu'il portait. Étaient-ce des armes de noble que la Révolution ordonna de détruire jusque sur les reliures de livre ou la vaisselle ?

Étaient-ce les armes d'un ordre religieux ? Celui de l'abbaye de Beaulieu, dont la construction fut appuyée par un Valette apparenté aux Vicomtes de Saint-Antonin ? Le fait est que les signes traditionnels religieux – les chrismes par exemple – sont maintenus au-dessus des portes ainsi que les blasons de métier mais jamais les armes de l'aristocratie ou du clergé.

L'escalier : cet escalier de 64 marches en pierre d'un seul tenant portant noyau, enroule sa cage circulaire dans un angle prenant ainsi le moins de place possible malgré la largeur de chaque marche. Il dessert les premier et deuxième étages des 2 corps de logis et le 3^{ème} étage du corps principal, sous les combles. Le caractère comme inachevé du haut de cet escalier qui contraste avec l'aspect très soigné du pied qui l'orne et les portes de pierre sculptée qu'il dessert, donne quelque vraisemblance à l'hypothèse de la tour.

Le rez-de-chaussée : pavé de belles pierres côté rue G. Peyre, il offre ensuite un double dénivelé vers deux "caves" qui donnent l'une sur la rue de la Boneta Rescosta, l'autre sur la rue du Cluzel, caves qui enserrent une cour étroite masquée par un haut mur ; les portes des caves, à l'assemblage soigné s'ornent pour l'une d'une simple clé de voûte, pour l'autre d'un écusson vide.

Les 2 entresols : une colonne dans la première cave soutient une pièce au plafond bas, un entresol éclairé de deux ouvertures en archères profondes et étroites : s'agit-il de construction de défense, permettant de lancer des flèches sans être atteint de l'extérieur ? ou, plus vraisemblablement, d'ouvertures permettant l'éclairage et l'aération d'un dépôt de marchandises sans crainte d'effraction ?

Quatre marches à monter vers le :

2^{ème} corps de logis qui n'offre aucun intérêt historique si ce n'est, dans l'épaisseur du mur, un réduit qui pouvait constituer un lieu d'aisance aboutissant au réseau d'égout (la maison voisine, le 16, possède, mieux conservées encore, de semblables latrines).

Les étages : les 1^{er} et 2^{ème} étages obéissent encore au plan traditionnel de la maison médiévale : il s'agit, dans le logis principal, de deux immenses pièces dont on ne sait d'ailleurs si elles étaient séparées. Au sortir de l'escalier relativement sombre, on est frappé par la luminosité de l'espace intérieur tant au levant qu'au couchant. Les planchers du 1^{er} ont été refaits sans doute au XIX^{ème}, un plafond a conservé ses poutres d'origine l'autre a été lambrissé. Au 2^{ème} étage, le plafond dit "à la française" se retrouve partout et surtout, reste le plancher traditionnel avec son soubassement de matériaux isolants (terre, chiffons, etc.) sur lequel sont posées les tomettes de terre cuite. Des bancs de pierre sous les angles des croisées "les coussièges", permettaient de jouir du panorama des toits, du Consulat, du Roc Deymié et du Roc d'Anglars au Levant, des falaises lointaines de Bône et de la colline du Pech Dax au Couchant. Le côté Est ne conserve qu'un quart de croisée le reste étant muré à cause de l'impôt. Donc primitivement l'éclairage était meilleur et les dames pouvaient venir filer non loin de la cheminée ou les secrétaires de Mairie d'alors les "Notaires", écrire leurs comptes. C'est en se penchant à l'extérieur des croisées que l'on peut le mieux admirer les ornements de la façade : tout en haut de l'édifice de pierre de grands et élégants crochets de fer forgé servaient à soutenir une barre transversale, support vraisemblable d'immenses draperies déployées sur la façade, les jours de fête : par exemple la cérémonie d'investiture des Consuls : sur le trajet de l'église, de l'Abbaye au

Consulat, la maison où habitèrent tant de consuls offre ainsi son hommage coloré au pouvoir communal, ou bien processions religieuses du "Vero Cor deu" - Vrai Cœur de Dieu, la Fête Dieu moderne. Il faut s'imaginer la rue jonchée de feuillages, les chants des musiciens rétribués par la ville, les riches draperies ondulant sur les façades des ostals en ce XIII^{ème}, âge d'or de la ville.

Plus bas, à chaque congé des pieds-droits des ouvertures de la façade primitive sont sculptés des fleurs de lys ou de petits animaux, insectes, lézards peut-être des salamandres, dont l'emplacement même indique que ce décor était celui de la façade primitive aux fenêtres géminées.

Les fleurs de lys posent problème : certes la ville de Saint-Antonin s'était vu accorder par Louis IX le droit de battre monnaie au nom du frère du roi, le Duc d'Anjou, mais rien ne permet d'affirmer que ces fleurs de lys furent la marque d'un atelier de ce genre. La fleur de lys signerait-elle plutôt une allégeance au pouvoir royal français qui, après la Croisade des Albigeois, prend sous sa protection notre ville ? Cet emblème affiche-t-il ce lieu comme celui de la Cort del Re ? L'absence de preuves matérielles ou écrites nous invite à la prudence et ouvre en même temps le champ des possibles qui devront s'étayer de preuves ultérieures.

Enfin un petit personnage très curieux mérite notre attention : au niveau du 1^{er} étage, sur le congé du pied-droit du demi-meneau, se dresse un petit homme d'une dizaine de centimètres, figuré de profil, vêtu d'une ample robe aux plis profonds et qui semble tenir une flèche. Barbu, le front ceint d'un bandeau, avec ses yeux à l'égyptienne et ses lèvres épaisses, il évoque un type "maure" dans un style roman archaïque. Intégré au pied-droit de l'ancienne fenêtre géminée pour les besoins du demi-meneau il a été conservé malgré le remplissage de la moitié de la fenêtre à cause des transformations du XV^{ème} siècle : c'est dire, qu'il devait avoir une fonction symbolique et historique. Il constitue un argument de plus en faveur de la possession de cette maison par les Vicomtes qui ont participé au Croisades et peut-être vu des reproductions des fresques assyriennes d'archers perses auxquels cette sculpture fait aussitôt penser. Serait-elle le rappel de quelque victoire militaire en Terre Sainte ? (voir pages centrales).

Si l'on rentre à nouveau à l'intérieur, on remarque que les décors

intérieurs du 1^{er} sont désormais inexistantes les pièces, habitées sans interruption pendant des siècles, plusieurs fois plâtrées et tapissées ou peintes, n'ont gardé que les traces de 2 cheminées, d'un évier datant sans doute du XIX^{ème} siècle, d'un placard semblant s'ouvrir sur la maison mitoyenne (le 16) mais où l'équipe de M. Loncan n'a jamais pu découvrir une ouverture.

Par contre ce qui reste du décor du second, certes très abîmé par le temps ou la main humaine ouvre de nouvelles interrogations : si la partie Est n'a rien gardé des décors intérieurs, la partie Ouest conserve deux restes superbes : d'abord une cheminée dont le linteau a été massacré mais qui conserve ses superbes montants de pierre sculptée, colonnes et chapiteaux en épanouissement de nervures profondes, pieds des montants sculptés ensuite des traces de peinture murale sur 2 murs : dans des coloris chauds (jaune - ocre - rouge) ce sont soit des panneaux rectangulaires, soit d'étranges figures géométriques en zébrures, les mêmes que l'on découvre à Beaulieu sur les arcs de la voûte de la salle capitulaire. Ce décor qui déroule comme une tapisserie peinte est couronné par une frise de rinceaux très fréquents au Moyen-Age.

L'ampleur du lieu, la cheminée monumentale, le décor mural semblent indiquer que là se trouvait la salle d'apparat de la maison. Sa splendeur et sa riche solennité conforteraient l'hypothèse, émise par Jean Donat, qu'il s'agirait ici de l'emplacement de la Cort del Re c'est-à-dire la Cour de Justice royale : en effet le représentant du Roi le Sénéchal, d'abord de Carcassonne puis de Villefranche de Rouergue rendait justice pour les affaires graves dans toute sa juridiction, la Basse Marche de Rouergue. Les affaires de moindre importance relevaient du Consulat et ce depuis la Charte – les Vicomtes assistaient le Sénéchal au départ mais ont disparu dès la 2^{ème} moitié du XIII^{ème} ruinés sans doute par les Croisades, assurément par les multiples divisions de leur héritage. Ils ont donc laissé la place à la bourgeoisie triomphante qui commerce avec l'étranger, entrepose dans les caves et les premiers étages des marchandises venues parfois des foires de Champagne, exportées sur les pourtours de la Méditerranée et va, à partir de la Renaissance, se tourner vers l'Atlantique et le Nouveau Monde.

Les propriétaires du 14 rue Guilhem Peyre à partir de 1862, sont encore des bourgeois : le 1er d'entre eux Jean-Baptiste Tabarly, désigné garçon meunier, appartient à une famille nombreuse et riche du Causse, et l'on peut lui supposer de l'aisance ainsi qu'à son fils Frédéric désigné à l'Etat Civil comme quincaillier et qui fut longtemps à l'époque où Pagés était maire, secrétaire de Mairie de la Ville. Nous l'avons déjà rencontré dans le bulletin(2003) où l'examen de ses comptes personnels révèle la vie d'un petit bourgeois, notant scrupuleusement le sou hebdomadaire pour le pauvre, mais offrant à son enfant unique Rosa des tenues vestimentaires et des chapeaux élégants, une éducation bourgeoise à l'école religieuse, l'amenant au théâtre, la faisant photographier en un superbe portrait. Bref c'est le niveau de vie relativement aisé mais sans ostentation d'un notable de la ville.

Les Plagaven : mari et femme. En 1910 la propriété est vendue à Auguste Plagaven serrurier puis, à sa mort, passe à son fils Charles. Or Charles a épousé Rose Tabarly en 1906 le couple a donc du d'abord continué à habiter place de la Halle où Charles, signalé armurier, avait son atelier Charles Plagaven surnommé "tenalha" (tenaille), cité dans "les Piqués de l'Aigle" de Claude Armelle est un des personnages les plus attachants de notre ville, riche en inventeurs divers ; il a entre autres inventé et essayé de commercialiser l'ancêtre du Balai O-Cedar mais n'a pas déposé à temps son brevet.

Il se passionnait pour la photographie et la mécanique et se faisait fièrement photographe dans la voiture du pharmacien. Le Musée actuel conserve sa maquette de bateau électrique qui navigua effectivement sur l'Aveyron. Installé sans doute après la mort de son beau-père, dans cette maison, il fit du rez-de-chaussée et du premier son atelier de cycles orné de grandes affiches. Mais il semble bien que la gêne s'installa de plus en plus. Sa mère meurt, puis, trop jeune, sa femme, la belle Rosa. Sans enfant, sans héritier, il lègue la maison à la fidèle servante Marie Vaissié.

Les Vaissié et Marion. Marie Vaissié, célibataire endurcie, dévote fervente est originaire des Espiémonts (près de St.Projet) et "sert" chez divers bourgeois de Caylus, puis à Saint-Antonin chez les demoiselles Bosc directrices de l'Ecole primaire catholique puis, de plus en

plus longuement, chez les Plagaven. Déjà âgée elle reçoit cette maison où elle se calfeutre à coup de cloisons mobiles et qu'elle cherche en vain à vendre pour payer sa pension à l'Hospice. En désespoir de cause, elle la lègue en rente viagère au seul de ses neveux qui ait consenti l'accord.

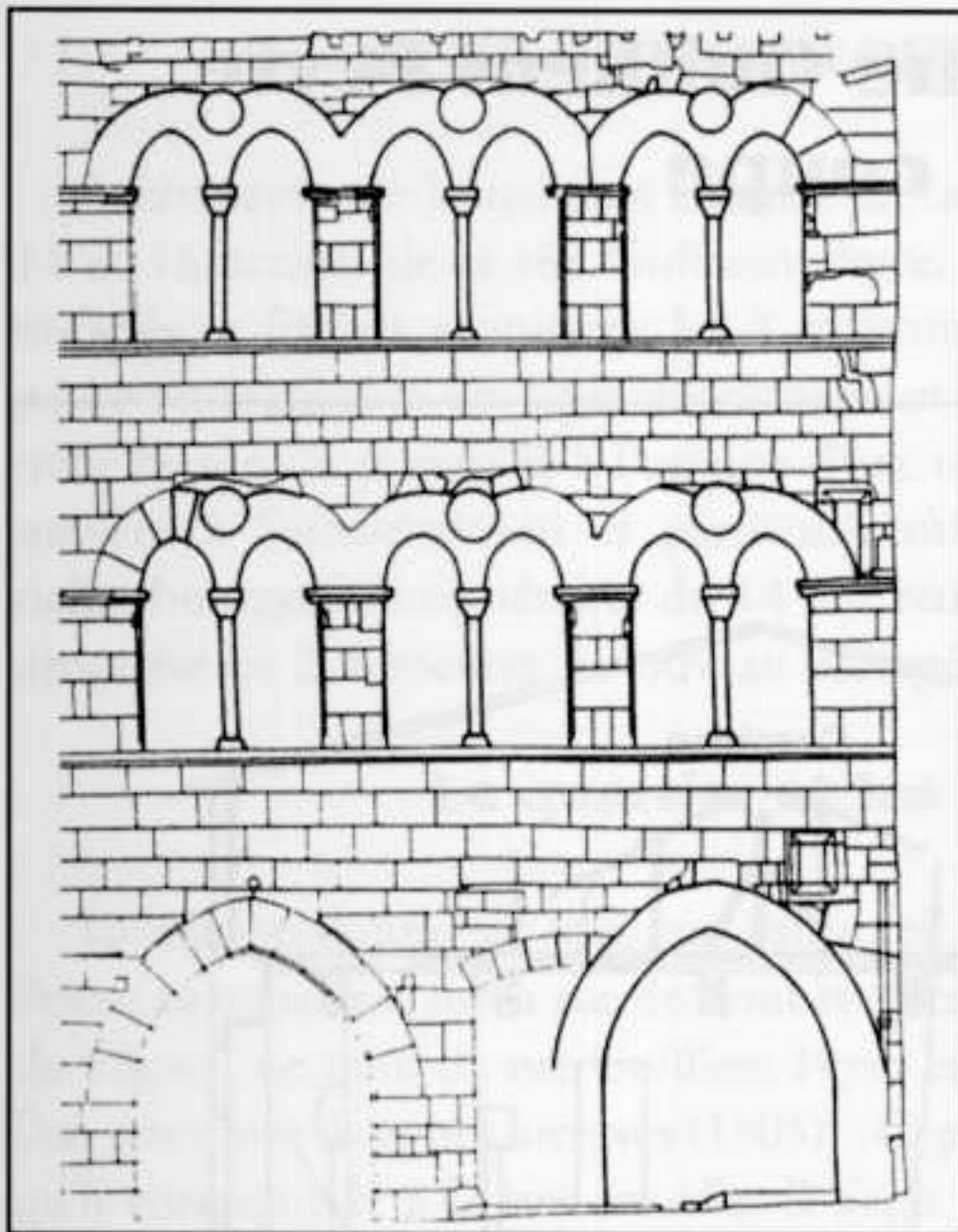
A sa mort la maison passe aux Marion, M. et M^{me} Lina et Eloi Marion, alors à Cahors, puis venus ici, et, à leur décès, à leur fille Colette Marion.

En conclusion, force est de constater, à défaut d'autre dénomination, le déclin des habitants de cette maison : déclin politique car si les anciens propriétaires, vicomtes peut-être à l'origine, puis très vite grands bourgeois, faisaient autorité sur le plan municipal et au-delà de la ville, les derniers, surtout à partir des Tabarly, n'avaient qu'un rôle subalterne dans la Cité, même s'ils étaient encore des bourgeois, puis c'est un artisan, inventif, ingénieux, mais un "manuel" et enfin sa servante, une paysanne du Causse. Paradoxalement, c'est le manque de moyens financiers qui a préservé la maison de remaniements en façade et à l'intérieur tout comme la ville même, endormie à l'écart des grandes voies de communication, a pu conserver son cachet d'origine, en gros les architectures du Moyen-Age au XVIII^{ème} siècle. L'usure du temps, la petitesse des revenus ont, bien plus que la main humaine et bien plus lentement, transformé une maison dont les propriétaires, du moins à partir des Tabarly, tiraient l'orgueil de posséder une demeure de belle et vénérable apparence au cœur de la ville.

Bibliographie

- 1 le guide illustré de Saint-Antonin.
- 2 l'Histoire de Saint-Antonin – Jean Donat
- 3 Le Patrimoine Canton, de Caylus et de Saint-Antonin sous la direction de F. Loncan
- 4 Au-delà des rives, les orient d'occitanie – Alain Surre-Garcia
- 5 Le décor intérieur dans l'architecture des demeures du XII^{ème} siècle
Dominique Letellier et Charlotte Olivier.
- 6 Les Vicomtes de Saint-Antonin – Michel Ferrer

les plans sont extraits de l'ouvrage de l'inventaire du Patrimoine



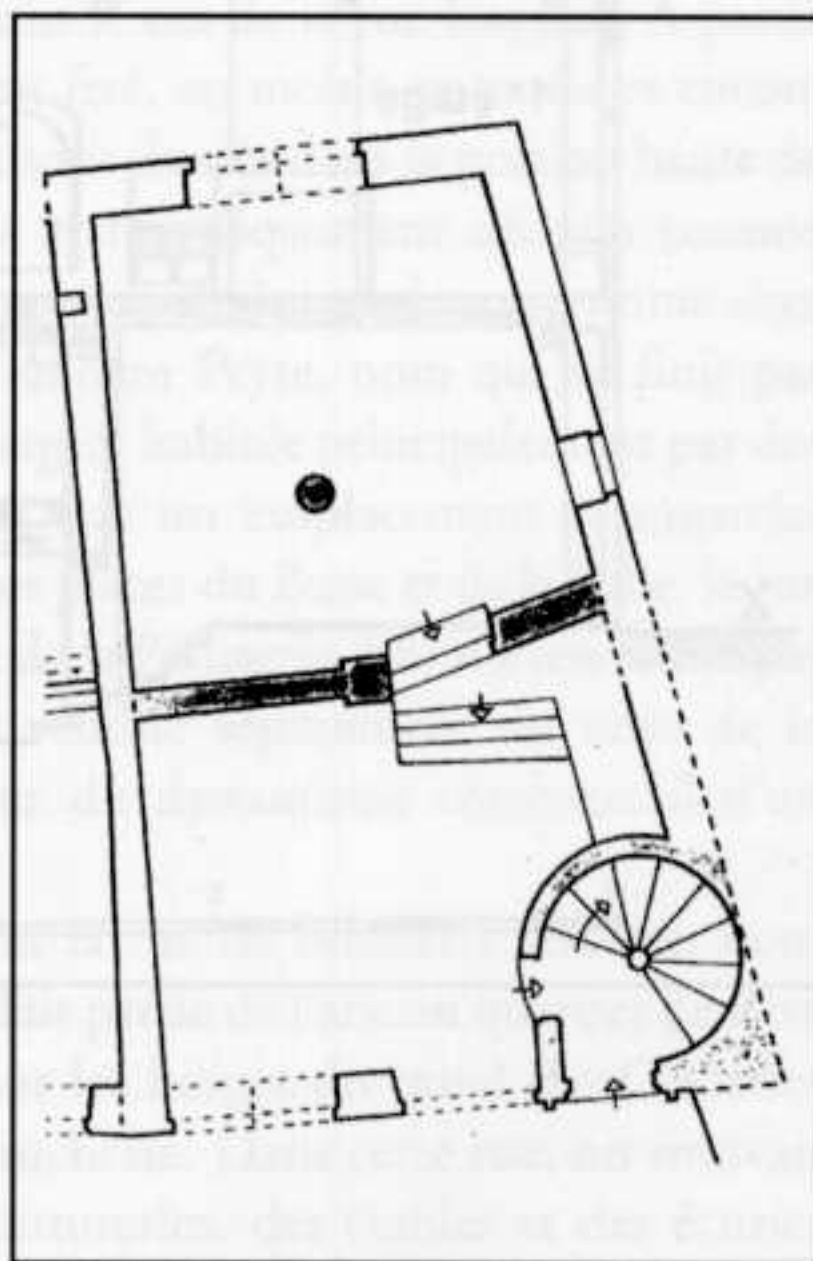
Restitution des 3/4 de la façade d'origine.

Manque le quart de droite sur trois niveaux.

Aujourd'hui encore, on distingue très bien la corniche sous les deux rangées de fenêtres et des reliquats de cordons moulurés joignant le haut des baies geminées.

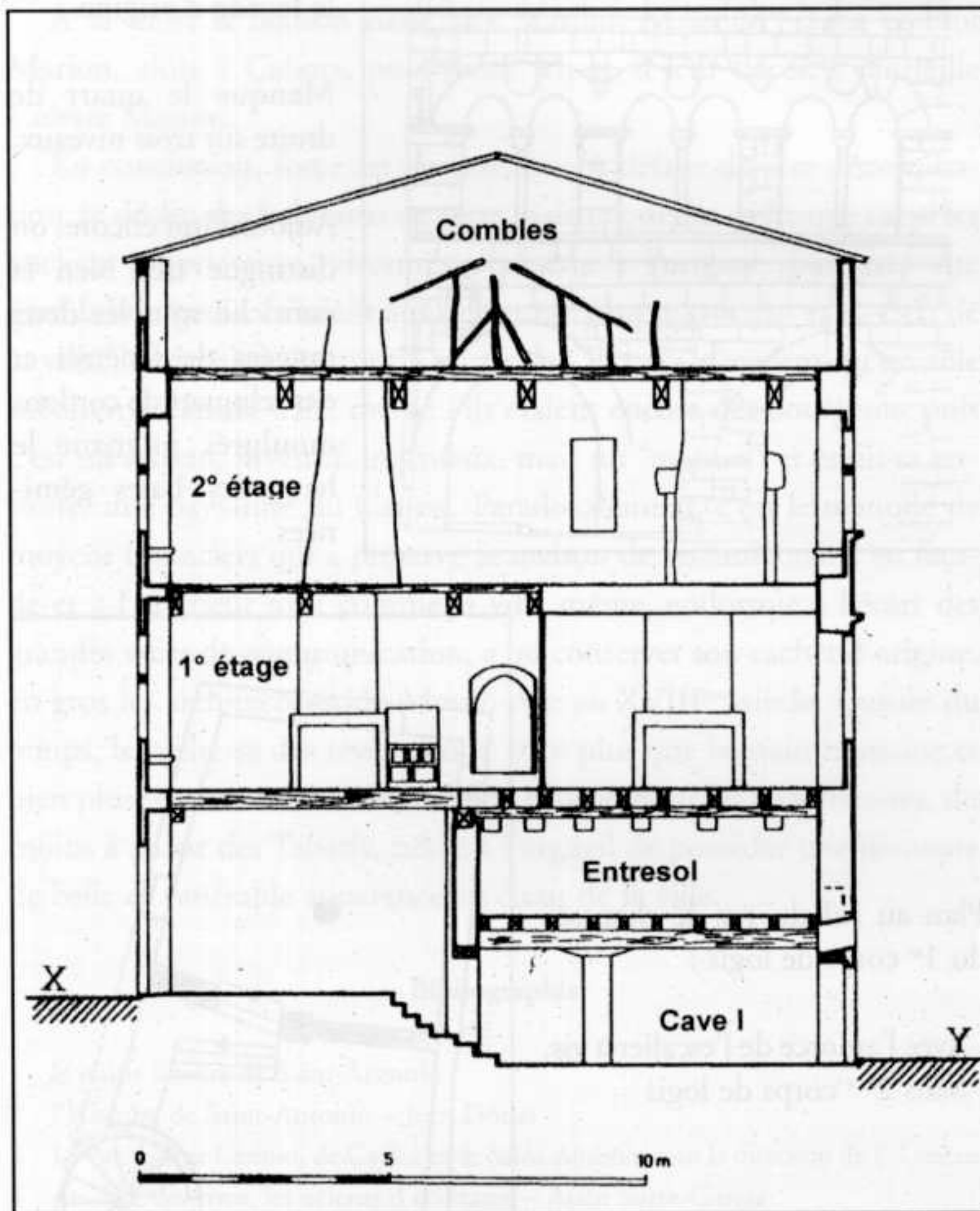
Plan au sol du rez-de-chaussée du 1^{er} corps de logis :

- Avec l'amorce de l'escalier à vis.
- Sans 2^{ème} corps de logis



Maison 14, rue Guilhem Peyre

Elevation en coupe



2 - ETUDE DE JEAN-LOUIS LABORIE

Avertissement : Jean-Louis Laborie précise que l'étude englobe les 14 et 16 actuels de la rue Guilhem Peyre, car les archives des actes notariés et fiscaux réunissent les 2 maisons, lors même qu'une très petite séparation et un léger décrochement de la façade du 16 montrent bien qu'il y avait là à l'origine deux maisons, mais comme très souvent à Saint-Antonin et particulièrement dans ce quartier, les riches bourgeois propriétaires du 14 ont réussi à réunir en une même propriété les 2 demeures, à nouveau partagées au XIX^{ème} siècle.

Le quartier et les rues

La maison donne sur trois rues, au soleil levant sur la rue Guilhem Peyre, au couchant sur la rue de Bonnette rescoste et au nord sur la rue du Cluzel. Le nom de rue Guilhem Peyre est un des plus anciens que l'on rencontre dans nos archives (1305)¹. Cependant, on n'est pas assuré qu'il corresponde à la rue actuelle. Il s'agit manifestement d'un nom affecté à la localisation d'un personnage et d'une famille qui ont pu déménager par la suite, comme dans le cas de la rue Cayssac. A partir de 1396, le nom est définitivement fixé, au moins en partie et encore avec des subtilités. En effet, les maisons situées dans la portion haute de l'actuelle rue Guilhem Peyre sont systématiquement décrites comme sises "rue sous le consulat" et les maisons du bas de la rue comme sises tantôt rue Teisseyre, tantôt rue Guilhem Peyre, nom qui va finir par s'imposer. C'était une rue très passagère habitée principalement par des marchands. Elle n'était cependant pas un emplacement commercial majeur comme l'étaient les actuelles places du Buoc et de la halle, la rue des (grandes) boucheries ou la rue de la Pélisserie. On n'y rencontre pas facilement en effet de boutique vendue séparément du reste de la maison, puissant indice en faveur du dynamisme commercial d'un emplacement.

La façade de derrière donne sur la rue de Bonnette rescoste, nom ancien conservé de nos jours. Elle fait partie de l'ancien quartier de Rive Valat qui s'étendait auparavant sur les berges du canal des Claustres entre la rue droite et la grande boucherie. Dans cette rue, on trouvait des ateliers divers comme des teintureries, des étables et des écuries surmontées d'un ou deux étages d'habitation. Avant le XVIII^{ème} siècle,

les animaux fréquentaient grandement la rue pour aller aux abreuvoirs situés sur le canal et qui ont le plus souvent disparu.

Le nom de rue du Cluzel est très récent. C'était là aussi une maison d'écuries et d'étables surmontées d'étages d'habitation. Régulièrement, les propriétaires de notre maison posséderont ainsi une écurie dans cette ruelle, en face de chez eux.

L'identification de la parcelle

La localisation et l'identification de parcelles à Saint-Antonin sont basées essentiellement sur l'étude des redevances féodales qui permettent de remonter au XIV^{ème} et exceptionnellement au XII^{ème} siècle. Les maisons 14 et 16 constituent une parcelle unique, sujette en totalité à un cens de 10 deniers et demi de monnaie de Melgueil, en partie au Roi en tant que successeur des vicomtes de St-Antonin et en partie aux héritiers de Noble Gaia de Bérail, c'est-à-dire la famille Cayssac. D'après les textes, cette monnaie de Melgueil est rencontrée chez nous au XII^{ème} et laisse la place à la monnaie royale de Tours à la fin du XIII^{ème}. Les différentes parties de la maison devaient donc appartenir à cette époque à un seul propriétaire. Différentes parties sans doute, car sur la façade principale sont bien distinctes deux maisons mitoyennes romanes quasi jumelles ajustées l'une sur l'autre si l'on se base sur les traces des cordons des façades antérieures. A droite de la façade principale, un autre corps de logis donne sur l'actuelle rue du Cluzel et enfin au coin de la rue de Bonnette rescoste, il y avait dans le temps un bouygue, c'est-à-dire un terrain avec des vestiges de constructions, actuellement en courette entourée de murs.

Des propriétaires mythiques !

Pour les auteurs du premier guide archéologique de St-Antonin de 1926², c'est la maison de Pépin le roi carolingien qui au VIII^{ème} siècle aurait fondé le monastère de St-Antonin ou bien, celle des Lavalette-Parisot. L'un d'entre eux avait précédemment attribué l'ancien hôtel de ville à un vicomte Archambaud, auteur supposé de la première famille de Valette³. En fait, on ne rencontre pas cette famille dans les plus anciennes chartes concernant St-Antonin qui nous soient parvenues. Les auteurs de la généalogie de cette famille citent des épitaphes

sur des plaques tombales disparues, ce qui laisse perplexe. Par contre, des membres de la deuxième famille Lavalette descendant d'un marchand de Villefranche de Rouergue anobli en 1382 ont bien habité dans la ville du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, mais dans des maisons parfaitement localisées rue Cayssac et rue des Cordeliers. Ce qui est frappant dans ces attributions anciennes, c'est l'idée de prestige que nos prédécesseurs attachaient à cette maison.

Guilhem Peyre ou Teisseyre ?

Comme dans le cas de la rue Cayssac, il semble légitime de proposer l'hypothèse qu'il y ait un rapport entre le nom de la rue et les personnages qui l'ont habitée. Dans le cas de notre rue, l'aspect monumental de cette maison, son emplacement bien en vue, qu'on la monte ou qu'on la descende, voilà de forts arguments en cette faveur. La famille Teisseyre était une riche famille de marchands du XIV^{ème} siècle dont l'un des membres devint abbé de Saint-Cernin à Toulouse, puis cardinal à Avignon à l'époque du pape Jean XXII. Quant à Guilhem Peyre, il est cité autour des années 1300, sans que l'on sache de qui il s'agit.

Campbourguet et Nissolières

En 1396, la maison appartient aux héritiers de Ratier de Campbourguet représentés par sa mère⁴. On rencontre des Campbourguet tout au long du XIV^{ème} siècle dans les comptes consulaires : Na Camborgueta qui vend du pain aux consuls en 1326, Etienne de Campbourguet qui, dans les années 1360, occupe des fonctions dans l'administration consulaire, enfin ce Ratier qui écrit de sa main avoir été le boursier de la ville, c'est-à-dire le responsable des comptes consulaires autour de 1380⁵, "mi Ratier de Camborguet borcier". Ces Campbourguet sont une famille de marchands en relation avec le pays voisin : Etienne avait été envoyé en mission pour la ville à Cordes ou à Villefranche, Catherine Chatguier la mère de Ratier s'est remariée avec un marchand d'Albi. Après elle, la maison va passer à Catherine de Campbourguet et à son mari Philippe de Nissolières. On rencontre très souvent des Nissolières⁶ comme consuls dans les comptes consulaires du XIV^{ème} et du XV^{ème} qui nous sont parvenus, régulièrement qualifiés de seigneur dont ce Philippe, en 1433 par exemple.

Eux aussi accomplissent régulièrement des missions à l'extérieur pour la ville. De ce Philippe qui possède des biens importants à Caussade, il nous reste le testament de 1448 qui nous permet de connaître plus précisément sa famille⁷. Il commence comme c'était le cas avant la Réforme, par divers legs en faveur de l'Église à St-Antonin et à Caussade. Il indique que la maison de la rue Teisseyre appartient à sa femme. Il cite ses fils : François qui est cordelier, Hugues et Jean à qui il laisse 50 moutons d'or proposant à ce dernier de faire des études, Jacques à qui il laisse 200 moutons d'or et Raymond qui sera son héritier. Jean deviendra abbé de Beaulieu⁸ dans la deuxième moitié du siècle. Il arrivera une aventure singulière à Antoine-Jean le fils de Jacques : accusé d'avoir fait noyer sa femme dans l'Aveyron, il obtiendra des lettres de rémission du Roi en 1477⁹ dans lesquelles il est qualifié d'homme d'armes. Dans la deuxième moitié du siècle, la maison passe à Bertrand¹⁰, puis à des cousins. L'aisance semble alors quitter la famille : un des cousins est charpentier. De plus les discordes religieuses s'emparent de la ville et partagent la famille. Certains embrassent la Réforme, d'autres restent catholiques comme le dernier Nissolières, Arnaud. Il finira par vendre ses biens et quitter la ville¹¹.

Maret

Exit la famille Nissolières, voici les Maret. Il est aussi difficile à cette époque de vivre catholique dans une ville protestante que protestant dans une ville catholique. C'est ainsi que de nouveaux venus s'installent à St-Antonin. Ceux qui sont issus de milieux aisés arrivent avec au moins une partie de leurs biens et se marient avec des Saint-Antoninoises de leur milieu. C'est ainsi que Jacques Maret dont il n'a pas été possible de déterminer la provenance épouse Madeleine Gautier. Marc Gautier, le frère de Madeleine, va devenir dans la deuxième moitié du XVI^{ème} peut-être le plus important marchand de la ville et constituer en ville un grand ensemble immobilier contigu, plus haut dans la rue Guilhem Peyre, dont fait partie "l'actuelle caserne des anglais". Dans les premiers temps, Jacques Maret ne possède qu'une partie de la maison, mais reconstituera par la suite la totalité de la parcelle. Il achète le bouygue formant coin en 1571 pour 12 livres et finalement la petite maison jumelle (le numéro 16) en 1604 pour 250 livres. Ces Maret sont des marchands dont il a été impossible

de déterminer l'activité exacte. On décèle cependant une attraction pour le métier des armes qui se poursuivra par la suite : enrôlement d'Abraham le fils aîné parmi les arquebusiers à cheval du capitaine Pénavaire¹², participation aux troubles du règne de Louis XIII (guerres de Rohan et siège de Salses dans le Roussillon¹³). Comme c'est inévitable à cette époque, la famille va bien sûr se diviser sur le plan religieux. La plupart des enfants de Jacques resteront fidèles à la Réforme, mais Antoine un de ses fils épousera Esther Raygade descendante d'une famille de tanneurs de Saint-Antonin proche des catholiques (une partie de sa famille est partie à Caylus¹⁴). Les enfants seront élevés dans la religion catholique et deux des fils seront prêtres. Il le payera car certains de ses biens seront confisqués par le pouvoir protestant à l'époque du siège de la ville¹⁵. Dans les générations suivantes, plusieurs des descendants de Jacques continueront une carrière de marchands prospères : Jean est marchand à Bordeaux et va acheter la plus grande partie des terres de Teussac¹⁶, Isaac s'installe aussi marchand à Castres¹⁷. Mais, ce n'est pas le cas des aînés de la famille qui conservent la maison. En effet, Marie Aliès la femme de l'un d'entre eux va être obligée de se séparer de son mari pour éviter que sa dot soit engloutie dans ses mauvaises affaires et finalement en 1645 racheter sur ses deniers propres les biens de celui-ci qui ont été saisis¹⁸. Le cadastre de 1670 montre que les biens ne sont plus importants consistant principalement à Saint-Antonin en la maison de la rue Guilhem Peyre et diverses pièces de terre éparses dont l'une à la Prunairète¹⁹. Abraham le possesseur de la maison meurt en 1672. Se sentant malade, il avait peu auparavant légué 500 livres à chacun de ses quatre derniers enfants et institué Isaac, son fils, aîné son héritier universel tout en laissant la jouissance de ses biens à Jeanne Roane sa femme. Les enfants sont encore jeunes et les difficultés financières continuent : des biens sont vendus, des emprunts contractés. C'est ainsi que l'on rencontre à cette époque de rares contrats de location de partie de la maison. Déjà en 1669, Abraham avait loué à noble Philippe de Beyne seigneur de Rouyre "la salle, chambre joignant icelle et autre chambre à costé apellée cuisine où led[it] Maret demeure à présent, ensamble un grenier et l'escurie de sa maison scise à la rue tendant de la place à la boucherie", pour un an à partir du premier octobre, 40 livres par an²⁰. En 1686, Jeanne Roane loue pour six ans, quatorze livres par an, à Jean Rauzet marchand une chambre avec un grenier et étable "qui

sont au dessoubz de lad[ite] chambre qui se confronte du levant avec maison de Guillaume Laborde marchand, du septentrion avec rue qui va à la Bonnette rescoste et des autres costés avec maison restante à lad[ite] Roane²¹. Avec la Révocation, de graves dilemmes se posent. Si l'on sait qu'Isaac le fils aîné est absent de St-Antonin (il s'est engagé dans la marine royale et va devenir "capitaine de brûlot" de Sa Majesté), on ne trouve pas de trace des autres fils Guillaume et Jean. Ils semblent avoir quitté le royaume vers 1695 suivis quelque temps après par Elisabeth, l'aînée des filles. On peut les suivre grâce aux souvenirs d'Henry Maret de La Rive l'un des descendants en 1794²². Elisabeth épouse un pasteur réfugié à Hambourg alors que les garçons passent en Irlande embrassant la carrière militaire. Jean s'est marié avec Anne Collot d'Escury, fille d'un capitaine français qui s'était engagé dans les troupes de Guillaume d'Orange. La famille se fait alors appeler "Maret de La Rive", ce qui n'avait pas été le cas à St-Antonin. Après leur départ, Marie, la fille qui est restée, va épouser Thomas Pécholier. De ce mariage Pécholier, il n'y aura pas de descendance.

En 1719, profitant d'une accalmie dans les relations franco-anglaises, un des frères de Marie est de passage à St-Antonin où il signe le contrat de mariage de Jean Villeneuve et de Marie Cadène²³. Parvenue à la fin de sa vie, Marie devenue veuve procède à deux donations partageant ses biens entre une cousine et Jean François Pécholier un neveu de son mari, avocat à Caussade. Les biens cités ne s'avèrent pas considérables et sont évalués à 6000 livres. Dans les donations sont énumérés les meubles de la maison. Sa cousine, Anne Brugière, recevra un grand chaudron de cuivre, un grand trépied de fer, une tourtière de cuivre, la petite armoire qui est dans sa chambre à coucher, un fauteuil de rase rouge qui est dans cette chambre, un matelas de ceux qu'elle a, une couverture de laine appelée montpellièrre, une cuve à "pétrir la vendange" qui est dans la boutique de la maison, quatre "rusq barriques" et quatre comportes, le tout de valeur de 100 livres. Son neveu recevra la grande armoire de noyer qui est dans sa chambre à coucher, une autre armoire de bois de peuplier, 3 lits complets entourés de rideaux de cadis rouge, un autre lit complet entouré de rideaux de cadis bleu, un grand miroir à cadre doré, 3 fauteuils, 12 chaises, 2 tabourets, une petite table à 3 pieds, le tout garni de cadis bleu, un petit chauderon, une table à 4 pieds, 2 tables rondes, 12 rusq barriques, un (...) ? couvert de toile grise, un autre petit chauderon de

cuivre, le tout de valeur 250 livres. On voit que le contenu de la maison est loin de l'opulence, la vie semblant avoir quitté le royaume. Marie Maret va probablement mourir peu de temps après, car en 1759 Jean François Pécholier vend la maison à Jacques Thouron chirurgien à St-Antonin.

Thouron

Étonnante famille que ces Thouron et quel dynamisme ! Ils sont les descendants d'une famille de cordonniers de la première moitié du XVI^{ème} siècle. Les quatre fils de Melchior Thouron se lancent autour de 1650 dans le commerce du salpêtre où ils vont diversement réussir²⁴. Cette activité leur donne des contacts en dehors de St-Antonin. La Révocation arrivant, deux d'entre eux prennent immédiatement le chemin de l'exil, d'autres partent plus tardivement ou tentent de partir et parfois finissent par s'installer dans des villes qui n'étaient peut-être au départ qu'une étape. C'est ainsi que vers les années 1720, Pierre Boudet un marchand de Caussade s'installe à La Rochelle en tant que négociant dans le commerce transatlantique. Prenant de l'importance, il fait venir plusieurs de ses parents caussadais ou saint-antoninois dont plusieurs Thouron²⁵. Certains d'entre eux vont largement prospérer des deux côtés de l'océan.

Ceci explique comment Jacques Thouron a pu acheter cette maison, tant sa fortune propre et ses honoraires de chirurgien tels que ce métier s'exerçait à cette époque ne lui permettaient pas une telle opération. C'est ce qu'il déclare dans l'acte d'achat qui est en fait un échange. Pour obtenir la maison, il a cédé à Jean François Pécholier sa propre maison place du Mazelviel et a versé une soulte de 1200 livres, cette somme provenant de Bernard Thouron son fils²⁶ habitant depuis plusieurs années la ville de La Rochelle et de Québec²⁷. Ce Bernard n'est pas le seul à avoir tenté l'aventure outre atlantique, son frère Jean s'est installé à Saint-Domingue en compagnie d'autres Saint-Antoninois²⁸. Tous profitent de leur capacité à lever des fonds au sein de la communauté protestante. Ils lancent ainsi des opérations capitalistes très profitables, certes mieux connues sur Caussade que sur Saint-Antonin, mais dont on peut apprécier les retombées sur la ville dans les mémoires du chevalier de Fonvielle. Bernard Thouron ne vivra plus longtemps après l'achat de la maison. Avec lui disparaissent

les ressources d'outre-mer. Sa descendance féminine conservera la maison pendant une grande partie du XIX^{ème}.

¹ A.D. Tarn-et-Garonne G906

² MOMMEJA, Jules, FAUCHER, Bernard. Guide archéologique. In : Saint-Antonin, pages d'histoire, par Robert LATOUCHE. 2e éd. Rev. et corrigée, Montauban : P. Masson, 1926, p. 99-127.

³ MOMMEJA Jules. L'hôtel de ville de St-Antonin. Paris : Plon, 1889.

⁴ A.D. Tarn-et-Garonne A120 f°27

⁵ A.C. St-An CC45 f°LXII

⁶ Parfois écrits à tort Missolières dans les publications du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles.

⁷ A.D. Tarn-et-Garonne 5E6282 f°58.

⁸ MOULENQ, François. Le Tarn-et-Garonne, Documents historiques. 1879. Rééd. Paris : Res Universis, 1993, T1, p. 354.

⁹ DOSSAT, Yves, LEMASSON, Anne, Marie, Wolff, Philippe. Le Languedoc et le Rouergue dans le trésor des chartes. Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Ministère de l'Education Nationale. Vol. 16, n°514.

¹⁰ A.D. Tarn-et-Garonne C369 f°200.

¹¹ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19731 f°216.

¹² A.C. St-An EE4 f°14.

¹³ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19798, le 12 février 1650.

¹⁴ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19732 f°8.

¹⁵ A.C. St-An GG26 f°2.

¹⁶ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19697 f°118.

¹⁷ A.D. Tarn 6E23/54 f°271.

¹⁸ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19777 f°416.

¹⁹ A.C. St-An CC7 f°229.

²⁰ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19791 f°175.

²¹ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19801 f°246.

²² Susannah Proctor Flory. Fragments of family history. Sans date. Communiqué par une descendante de la famille à Madame Pierrette Bigou lors d'un passage à Saint-Antonin où la famille revient régulièrement à la recherche de ses racines.

²³ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19803 f°107

²⁴ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19777 f°303.

²⁵ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19711 f°280. GALABERT, Firmin, BOSCUS, Louis. La ville de Caussade, ses vicomtes et ses barons. Montauban : G. Forestié, 1926, p. 243-269. AUGERON, Mickael, POTON, Didier. La Rochelle, port canadien : le négoce protestant et la Nouvelle-France in Sous la direction de Philippe JOUTARD et Thomas WIEN. Mémoires de Nouvelle-France. Presses Universitaires de Rennes, 2005, p.107-121.

²⁶ A.D. Tarn-et-Garonne 5E19862 f°632.

²⁷ A.D. Tarn-et-Garonne 5E15945 f°417.

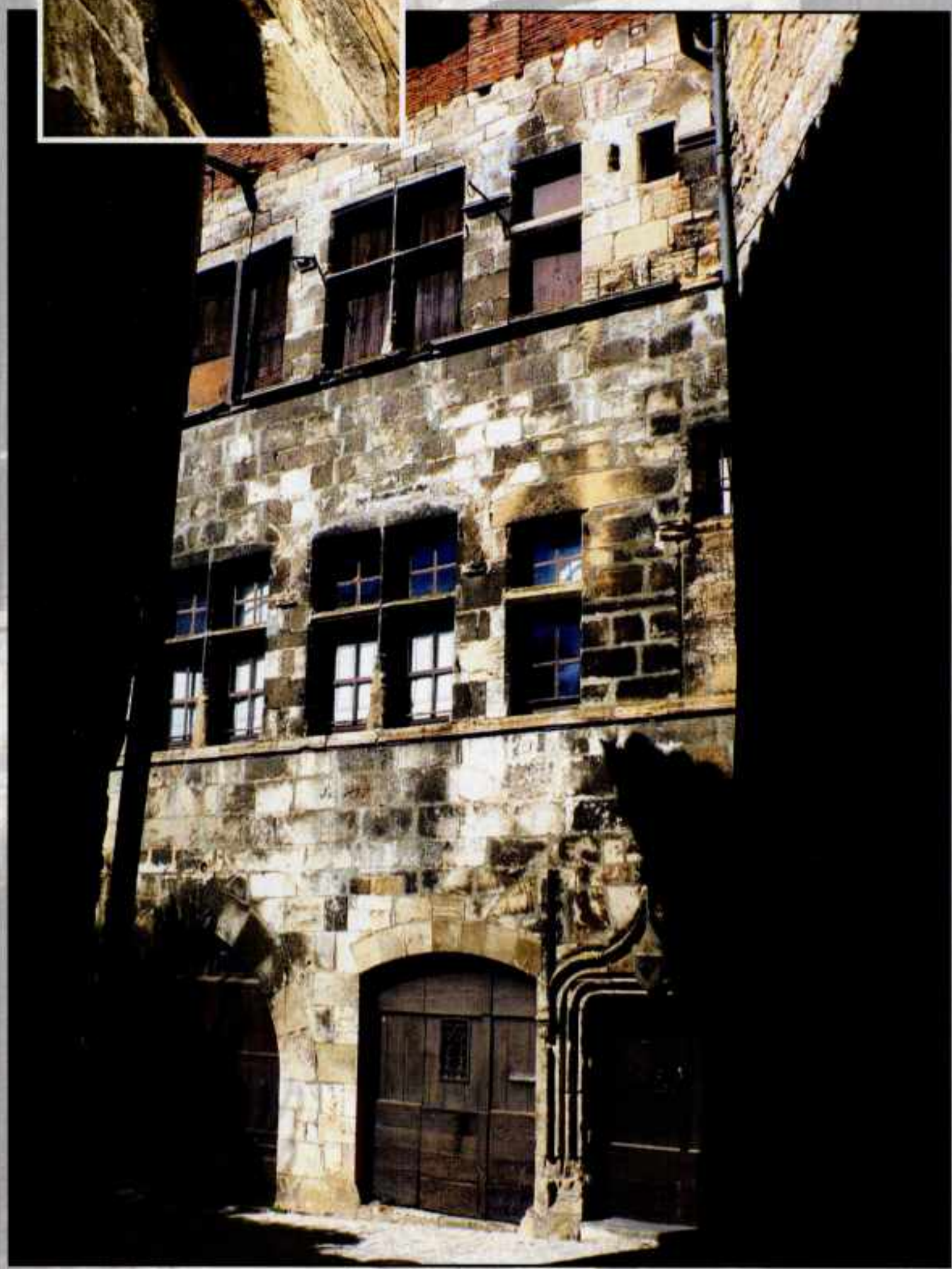
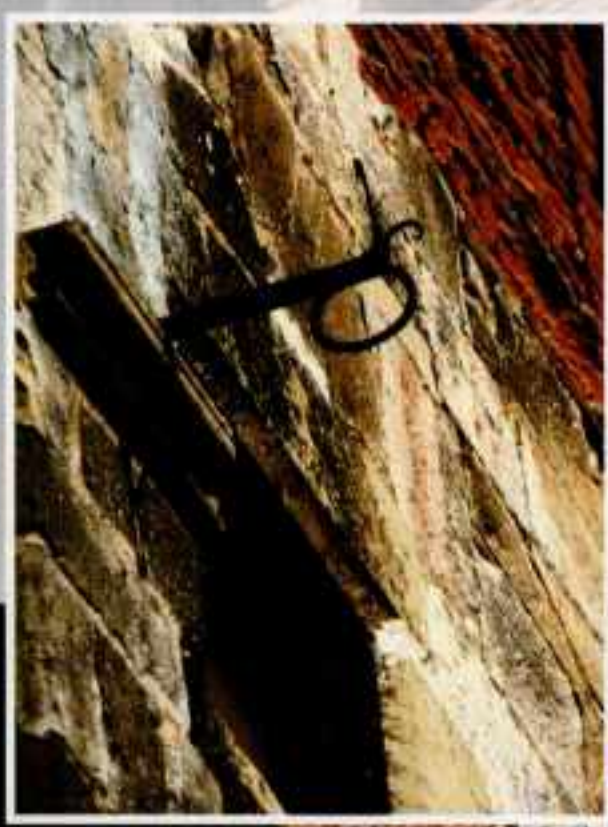
²⁸ A.D. Tarn-et-Garonne 5E15952 f°160.

S A
N V



*Maison de Guilhem Peyre
(Détail de la Façade - Reste de fenêtre geminée)*

S A
N D



Façade de la Maison rue Guilhem Peyre